



DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



Municipalité des
Îles-de-la-Madeleine

SOMMAIRE

Avant-propos	3
Quelques définitions utiles	3
Introduction	4
PARTIE 1 – La mise en situation : constats et enjeux	7
1. La dimension Environnement, gestion des ressources et aménagement du territoire	7
2. La dimension Société et culture	17
3. La dimension Économie	24
4. La dimension Gouvernance	30
PARTIE 2 – L'énoncé de vision stratégique (préliminaire)	31
PARTIE 3 – Les orientations et les actions (À VENIR)	31
Organismes et documents de référence	32

AVANT-PROPOS

Un « Projet de Territoire » résulte de la combinaison de deux termes : celui de « projet » qui signifie « la projection, l'idée de ce que l'on veut construire dans le futur, par exemple, sur un horizon de 10 ans ou 15 ans » et celui de « territoire », qui correspond à un espace vécu et approprié par ses habitants qui se sentent partager le même destin. Il évoque une vision à long terme et se construit en fonction de la mobilisation des acteurs locaux du territoire.

Pour construire un projet de territoire, trois étapes sont incontournables :

- ✓ La réalisation d'un diagnostic du territoire, c'est-à-dire, analyser les situations sociales, économiques, environnementales et démographiques pour dégager les constats et les enjeux;
- ✓ La définition de l'énoncé de vision et les orientations stratégiques sur les enjeux dégagés;
- ✓ L'établissement d'un programme d'actions.

Pour nous guider durant cette longue démarche, nous prendrons appui sur les principes du développement durable : l'amélioration du cadre de vie (dimension environnementale), du milieu de vie (dimension sociale et culturelle) et du niveau de vie (dimension économique).

QUELQUES DÉFINITIONS UTILES

Dimension : Une dimension est un ensemble des variables qui servent à définir un état de situation. À titre d'exemple, dans le présent énoncé, nous présentons les trois dimensions qui définissent le développement durable, à savoir l'économique, l'environnement et l'aménagement du territoire, le social et la culture, auxquelles nous en ajoutons une quatrième, la gouvernance.

Constat : Un constat est une information particulière caractérisant aujourd'hui les thèmes abordés dans chacune des dimensions.

Enjeu : Un enjeu précise une préoccupation majeure afin d'apporter une amélioration à la situation actuelle constatée (constat).

Énoncé de vision stratégique : Un énoncé de vision stratégique est une représentation du futur souhaité. Il implique les forces vives de la communauté (gouvernance entre élus de tous niveaux et représentants des différents secteurs d'activités) et propose un cadre d'intervention convergent et cohérent, dans la mise en œuvre d'une ambition commune.

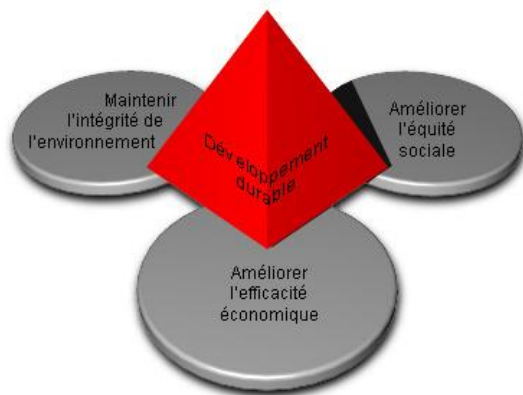
INTRODUCTION

❖ Le développement durable

Né de la prise de conscience de la limite des ressources naturelles et de la fragilité des écosystèmes, ce concept a été graduellement adopté par différents acteurs de tout horizon comme une perspective nouvelle dans les façons de penser et de faire le développement. Dans le cadre du présent exercice, la définition retenue du développement durable est la suivante :

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

(Commission mondiale sur l'environnement et le développement : *Notre avenir à tous* (communément appelé le Rapport Brundtland - 1987).



Cette définition prend en considération l'équité entre les générations, en plus de l'équité actuelle pour un développement plus juste entre les populations réparties sur le territoire, dans une logique de solidarité. Elle sous-entend en effet des concepts essentiels de besoins et d'aspirations qui font que le développement durable sera à géométrie variable d'une collectivité à l'autre. Reprenant les trois dimensions internationalement reconnues, cette définition remplace le concept d'harmonie ou d'équilibre des trois pôles par celui de conciliation, qui est plus près de la réalité. Elle permet de revenir à la finalité de base que devrait être le développement, soit d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de la collectivité par le niveau de vie (économique), le mode de vie (social) et le cadre de vie (écologique). Ce qui ne saurait se faire, toujours dans un esprit d'équité et de solidarité sociale, qu'en respectant la propriété privée.

Par rapport aux thèmes retenus dans l'élaboration de l'énoncé de vision stratégique, nous incluons, d'une part, l'aspect Gestion des ressources et Aménagement du territoire au volet Environnement et, d'autre part, nous fusionnerons la dimension Culture au Social. Enfin, cette définition fait appel à la gouvernance susceptible de concilier les trois pôles de base. Elle implique le partage de nouveaux pouvoirs entre les acteurs locaux. Ainsi, la gouvernance est directement liée à la dynamique des acteurs enracinés aux plans local et régional.

✓ **La dimension Environnement, Gestion des ressources et Aménagement du territoire**

Le développement doit se faire dans le respect de l'intégrité de l'environnement et des processus qui le forment et le transforment (aménagement du territoire). La dimension environnementale du développement durable fait référence au milieu de vie d'une collectivité. Dans ce sens, la protection de l'environnement conjugue activité humaine, préservation des ressources naturelles (sol, eau, air, énergies, biodiversité) et limitation des nuisances. Il s'agit, au sens large, du milieu naturel et du milieu construit par l'homme. La protection des personnes et de leurs biens, ainsi que des ressources du territoire renvoie, par exemple, aux préoccupations suivantes : l'habitat, les milieux naturels, le patrimoine bâti, les paysages, les écosystèmes, les sols, l'eau, l'air, les énergies, la biodiversité, les sources de pollution et de nuisances, le respect du rythme de renouvellement des ressources naturelles, les impacts des activités humaines sur l'environnement, etc.

✓ **La dimension Société et Culture**

La finalité d'un développement durable est de satisfaire les besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures, d'améliorer leur qualité de vie et d'améliorer l'équité sociale. Pour ce faire, la personne doit être au centre des objectifs du développement. La dimension sociale du développement durable renvoie aux valeurs, aux pratiques socioculturelles, aux façons de vivre, au mode de vie d'une société. Dans ce sens, le développement social permet à une société de croître, de s'épanouir, de développer des connaissances. Les principaux thèmes à étudier sont, d'une part, la démographie, le vieillissement de la population, les familles, l'éducation, la mixité, le nombre et la répartition des services, l'accessibilité à ces services, la sécurité, les transports collectifs, la santé, le logement social, les sports et loisirs, l'intergénérationnel, les services sociaux, etc. et, d'autre part, la vie culturelle et ses pratiques à travers les équipements tels les bibliothèques, les institutions muséales, les centres d'archives, les lieux de diffusion, la démocratisation et le rayonnement, les communications, l'identité, la création et la production, la mise en marché et la diffusion, la diversification, etc.

✓ **La dimension Économie**

La dimension Économie du développement durable fait référence tant au niveau de vie des citoyens (bien-être matériel, qualité des biens et services disponibles, etc.), que, plus largement, au développement économique d'une société. Le développement économique doit être considéré comme un moyen privilégié d'accéder au développement durable. Aussi, il doit être efficace, c'est-à-dire qu'il doit favoriser une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières, et permettre la satisfaction actuelle des besoins des communautés humaines, mais sans compromettre la satisfaction des générations à venir. Une « économie durable » met donc l'accent sur le développement, et non seulement sur la croissance. Elle suppose que les acteurs économiques assument la responsabilité des impacts de leurs activités sur l'environnement, la société et leurs ressources. En ce sens, les paramètres retenus seront : les nouvelles activités (primaire, secondaire, tertiaire), les nouveaux emplois, les nouveaux services, le tourisme, les

commerces et industries, les ressources naturelles, les services professionnels, le système financier, l'économie durable (dans le sens de développement et non seulement de croissance), les impacts sur l'environnement, la société et les ressources, etc.

✓ **La dimension Gouvernance**

Dans un contexte démocratique idéal, les membres d'une collectivité, que ce soient les citoyens, les institutions, les organisations et les entreprises, participent aux décisions concernant le développement sur le territoire à travers leurs élus. La gouvernance, dans le contexte du développement durable, doit être intimement liée à la dynamique des acteurs locaux et régionaux essentiels au pilotage du développement durable de cette collectivité. C'est ainsi que les parties prenantes concernées se dotent volontairement d'une stratégie commune, la mettent en œuvre et évaluent les résultats de manière participative en s'appuyant sur des méthodes et des outils reconnus. Cette démarche s'appuie aussi nécessairement sur un ensemble d'activités connexes de communication, de réflexion, d'organisation et de formation qui visent graduellement à modifier les valeurs et les comportements jusqu'à former une véritable culture régionale du développement durable. L'objectif de cette démarche et de ces processus est de viser une valeur ajoutée non seulement économique, mais également sociale et environnementale.

La gouvernance dans le contexte qui nous concerne constitue en une mise en réseau des acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux en vue d'un projet de développement pérenne. Elle vise un partage des connaissances et des expertises tout en laissant une autonomie de chacun des partenaires dans ses choix stratégiques. Les objectifs visés par la bonne gouvernance sont de rendre l'action publique plus efficace et proche du bien public et de l'intérêt général, donc plus légitime et de rendre les communautés plus facilement et harmonieusement gouvernables.

1. LA DIMENSION ENVIRONNEMENT, GESTION DES RESSOURCES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Caractéristiques générales du territoire

- ✓ La superficie du territoire de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine (superficie terrestre reconnue) est de 205,4 km². L'espace pouvant être occupé par l'habitat n'est cependant que de 160 km².
- ✓ La densité d'occupation du territoire est de 62.2 hab./km².
- ✓ Le territoire comprend deux municipalités, celles des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île qui comptent respectivement 96 % et 4 % de la population. Ces municipalités sont regroupées au sein de l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine.

Utilisation et affectation du territoire

- ✓ Près de 40 % de la superficie du territoire sont des terres publiques protégées plus ou moins adéquatement par des organismes gouvernementaux.
- ✓ L'Agglomération a entrepris une démarche en vue de la signature d'une convention de gestion des terres publiques, menant éventuellement à la constitution d'un parc régional éclaté.
- ✓ Un plan régional de développement intégré des ressources du territoire (PRDIRT) propre au territoire de l'archipel madelinot a été adopté en 2011.
- ✓ Le modèle d'implantation de l'habitat, influencé par les activités économiques et par les facteurs naturels, est caractérisé par l'étalement plutôt que par la concentration, ce qui rend difficile la gestion de l'urbanisation et occasionne des coûts additionnels notamment causés par le prolongement des infrastructures.
- ✓ La Loi sur la protection des terres agricoles n'a pas déterminé de « zones vertes » sur le territoire des Îles. La reconnaissance d'une zone agricole se fait par inclusion de parcelles, à la demande individuelle des producteurs agricoles. L'absence de zonage adéquat a toutefois causé la perte de bonnes terres agricoles au profit de développement domiciliaire.
- ✓ Afin de limiter l'implantation résidentielle en zone agroforestière, la Municipalité a adopté un règlement encadrant cet usage, le Règlement relatif aux usages conditionnels.
- ✓ L'exiguïté du territoire contribue à créer des conflits d'usage, notamment entre les activités résidentielles et industrielles.
- ✓ La plus importante affectation du territoire madelinot, en termes de superficie, est celle de « **conservation** » et vise la protection de territoires fragiles (41 % du territoire).

- ✓ Les affectations de « **périmètre d'urbanisation** » (commerces et services), de « **noyaux villageois** » et de « **rurale** » rassemblent 26 % du territoire.
- ✓ L'affectation « **forestière** » vise de façon prioritaire la protection du couvert forestier et l'utilisation rationnelle de ce dernier comme base indispensable à la pratique de certaines activités récréatives et utilitaires (17 % du territoire).
- ✓ L'affectation « **agricole** » vise à assurer un espace viable au développement de l'activité agricole tout en réduisant les conflits d'utilisation du sol entre agricole et non agricole et les impacts négatifs qui en découlent (13 % du territoire).
- ✓ L'affectation « **industrielle** » : en l'absence d'espace à vocation industrielle, le conseil d'agglomération a identifié sur le territoire quatre affectations industrielles différentes dont la localisation correspond aux zones déjà existantes aux plans de zonage en vigueur en décembre 2008 (2 % du territoire).
- ✓ L'affectation « **villégiature** » vise à limiter certaines formes de villégiature en milieu dunaire (terres publiques), de même qu'à répondre aux besoins, tout en limitant les pressions, dans les zones de villégiature situées généralement dans les milieux boisés (terres privées) (1 % du territoire).
- ✓ Il existe sur le territoire certaines zones identifiées au schéma d'aménagement où l'utilisation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique ou pour des raisons environnementales (zones d'érosion, rives et littoral, zones inondables, secteurs autour des aires d'alimentation en eau potable, contraintes de nature anthropique et nuisances).

Enjeux	
1-	La délimitation d'un espace industriel compatible avec la fragilité de l'environnement et le mode d'occupation du territoire
2-	La préservation des terres agricoles
3-	L'étalement de l'habitat (concentration — densification)
4-	La protection des milieux naturels et fragiles

Logements et habitations

- ✓ En 2011, il y avait 6 153 logements privés sur l'archipel, ce qui représente une augmentation de 5 % comparativement à 2006.
- ✓ 5 380 logements privés sont de types de construction résidentielle dont 86 % sont des maisons individuelles.
- ✓ Il existe depuis quelques années une concurrence entre résidents locaux et visiteurs pour l'accès aux logements en période estivale.
- ✓ Il y a augmentation du nombre de villégiateurs estivants qui acquièrent une propriété.
- ✓ La valeur des résidences a augmenté de façon significative, ce qui rend plus difficile l'accès à la propriété pour les jeunes familles.

- ✓ Selon les données de la Commission jeunesse Gaspésie-Les Îles, que ce soit pour l'achat ou la location, il existe une difficulté importante pour des jeunes de 18 à 35 ans de se trouver un logement ou une maison (pourcentage de difficulté plus élevé aux Îles que dans les autres MRC de la région, soit 72 % contre 62 %).
- ✓ En raison de l'absence de grandes industries sur le territoire, le fardeau fiscal repose en grande partie sur le secteur résidentiel.
- ✓ En 2006, 79 % des logements privés dans l'archipel sont possédés, tandis que 21 % sont loués.
- ✓ En 2006, 13,2 % des logements privés nécessitent des réparations majeures, comparativement à 7,7 % pour le Québec.
- ✓ Il y a eu une augmentation significative du nombre de permis de nouvelles constructions résidentielles délivré par la Municipalité au début des années 2000, alors que la demande s'est stabilisée par la suite (près d'une soixantaine de permis, en moyenne, délivrés chaque année depuis 2006). Toutefois, depuis 2008, on observe une légère tendance à la baisse dans le nombre de permis délivré annuellement.
- ✓ En 2011, 69 permis de bâtir résidentiels ont été délivrés, pour une valeur de 12,2 millions \$, ce qui place les Îles au 2^e rang de la région GÎM pour le nombre de nouveaux appartements indépendants autorisés.
- ✓ De 2002 à 2011, on constate une augmentation significative de la valeur des résidences unifamiliales pour l'ensemble de l'archipel de l'ordre de 108 %.
- ✓ La valeur foncière uniformisée moyenne des maisons unifamiliales de l'archipel en 2011 est de 105 067 \$ contrairement à 60 978 \$ en 2006.¹

Enjeux
1- La préoccupation des citoyens quant à la capacité de payer de la population
2- L'accès à la propriété, plus particulièrement pour les jeunes

Paysages et patrimoine bâti

- ✓ Le territoire est composé de plusieurs éléments naturels (des zones humides, des buttes, des boisés, des zones riveraines, autrement dit des zones plus difficilement habitables).
- ✓ L'apparition de la maison surdimensionnée par rapport à la maison traditionnelle et généralement en retrait (buttes) soulève des interrogations quant à l'étalement de l'habitat, au coût des infrastructures, à la disparition de terres agricoles, de la forêt, et la perte de paysages uniques.
- ✓ Ces milieux nécessitent une protection adéquate en raison de leur valeur environnementale et patrimoniale. En ce sens, il importe de mettre en place des outils appropriés permettant leur préservation.
- ✓ La protection du patrimoine naturel par la Municipalité s'est concrétisée via l'adoption en 2011 des nouveaux règlements de zonage, et l'entrée en vigueur d'un règlement sur les usages conditionnels.

¹ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Nombre d'unités d'évaluation et valeur imposable moyenne uniformisée par type d'immeuble résidentiel, « Îles-de-la-Madeleine ».*

- ✓ Le paysage architectural de l'archipel est composé d'une diversité de bâtiments de tous âges qui témoignent, chacun à leur façon, d'une époque, d'une histoire et d'une façon de construire et de vivre particulière (maisons, églises, écoles, presbytères, bâtiments institutionnels, fumoirs, phares). Il existe sur le territoire 13 bâtiments cités, 1 bâtiment classé A (bâtiment d'exception) et un site historique.
- ✓ Les bâtiments patrimoniaux sont des bâtiments témoins, liés à la pêche, au commerce, à la navigation et aux activités communautaires.
- ✓ Éléments prédominants du paysage architectural maritime, les phares des Îles sont aujourd'hui menacés en raison de la décision du gouvernement fédéral de se départir de ces infrastructures.

Enjeux
1- La protection, la préservation des paysages et patrimoines bâtis 2- La gestion de l'étalement de l'habitat 3- La préservation et la pérennité des bâtiments patrimoniaux

Transport

Transport intra-insulaire :

- ✓ Essentiellement routier, le transport intra-insulaire comporte également une desserte maritime et aérienne en période hivernale pour L'Île-d'Entrée.
- ✓ Le réseau routier est composé de 107 km de routes appartenant à Transports Québec et 226 km de routes municipales.
- ✓ Durant la saison estivale, le centre de Cap-aux-Meules fait face à une congestion importante en termes de trafic routier.
- ✓ Aux Îles, entre 500 et 700 usagers utilisent un des trois circuits du transport collectif chaque mois.
- ✓ L'utilisation partagée de la route crée parfois des problèmes de sécurité (partage de la route vélo, VTT-piétons).
- ✓ La communauté madelinienne bénéficie depuis mai 2010 d'un transport collectif.
- ✓ Une taxe sur l'essence de 1,5 ¢ le litre d'essence est perçue pour financer le transport collectif en Gaspésie et aux Îles, c'est une régie intermunicipale qui est mise sur pied pour collecter les argentés destinés aux RÉGÎM.
- ✓ Offert par le Groupe Persévérance scolaire depuis 2006, Madelibus est un service gratuit de raccompagnement des élèves de la Polyvalente après les activités de récupération ou parascolaires.
- ✓ Au niveau du transport adapté, on dénombre environ 25 000 déplacements annuellement (du point A au point B). 350 personnes sont qualifiées pour avoir accès au service de transport adapté, de ce nombre, 150 personnes l'utilisent plusieurs fois par semaine.

Enjeux

- 1- La congestion routière à Cap-aux-Meules en période d'achalandage estival
- 2- La réfection du réseau routier municipal
- 3- La sécurité : partage de la route
- 4- La promotion du transport collectif

Liens avec le continent (maritime, aérien, interurbain)

- ✓ Le transport maritime revêt un caractère essentiel, principalement pour le transport des marchandises.
- ✓ La liaison les Îles-Montréal assure principalement le transport des marchandises par conteneurs.
- ✓ Depuis 2009, les Îles sont desservies par un lien maritime sans interruption hivernale avec l'Île-du-Prince-Édouard (assuré jusqu'en 2014).
- ✓ La presque totalité du transport, par voie maritime, des passagers et des voitures et une partie du transport de marchandises par camionnage s'effectue via la liaison avec l'Île-du-Prince-Édouard.
- ✓ L'accès à un lien flexible, constant, accessible et offert à un coût abordable, peu importe la période de l'année, est un impératif au développement viable des entreprises et à la qualité de vie des Madelinots.
- ✓ L'Île-d'Entrée est desservie depuis l'été 2009 par le N.M. Ivan Quinn, un nouveau navire moderne qui permet le transport de mazout, d'un camion à ordures, de produits réfrigérés, de deux voitures, etc.
- ✓ Le transport aérien revêt un caractère essentiel, principalement pour le transport des passagers.
- ✓ Il y a eu de nombreux bouleversements depuis 2000 (nombreuses tentatives d'implantation d'un service par des transporteurs régionaux, difficulté de rentabiliser une liaison aérienne vers l'archipel et de faire concurrence à Air Canada, le seul transporteur national offrant une liaison aérienne vers l'archipel).
- ✓ Une desserte aérienne est aussi offerte depuis quelques années par Pascan Aviation, offrant ainsi une alternative aux Madelinots.
- ✓ La diminution de l'offre a mené à une augmentation des prix en général. Toutefois, un programme de réduction des tarifs aériens offert par le MTQ permet aux Madelinots d'alléger la facture de 30 %.
- ✓ Le milieu demeure impuissant devant l'évolution des services de ce mode de transport pourtant essentiel à son développement. La population est donc à la merci des transporteurs et des lois du marché.
- ✓ Il subsiste de nombreux défis pour le transport des passagers, pour les services médicaux, pour le transport cargo et pour le développement de l'industrie touristique.
- ✓ Les autobus les Sillons offrent depuis avril 2010 un lien hebdomadaire par autobus jusqu'à Montréal (transport interurbain par autocar).

Enjeux

- 1- Le maintien de services de transport maritime et aérien efficaces et à coûts abordables à longueur d'année
- 2- Le maintien du lien interurbain par autocar avec le continent

Milieus naturels

- ✓ Notre environnement est fragile et vulnérable et l'économie madelinienne dépend de sa bonne santé.
- ✓ Les composantes environnementales sont en équilibre précaire et sont soumises à des conditions rigoureuses (vents constants, érosion littorale, verglas, air salin, etc.) auxquelles s'ajoutent des pressions de plus en plus nombreuses créées par l'activité humaine, telle que l'urbanisation, la villégiature, les activités récréatives de toutes sortes et l'extraction des ressources.
- ✓ L'archipel compte environ 435 km de côtes. Les deux tiers sont constitués de flèches sablonneuses et de longs cordons dunaires reliant les îles entre elles. L'autre tiers est constitué de falaises rocheuses. Les dunes couvrent près de 30 % de la superficie du territoire et s'étendent sur 230 km.
- ✓ La forêt recouvre actuellement le quart des terres émergées de l'archipel, résultat des importants efforts de reboisement déployés localement au cours des dernières années.
- ✓ Les milieux humides couvrent environ 8 % de la superficie terrestre et sont répartis entre plusieurs types – marais, marécages, tourbières, étangs, prés humides.
- ✓ Les écosystèmes du territoire supportent une grande variété de plantes et d'oiseaux. Très peu de mammifères sauvages vivent sur les îles. Grâce à ses caractéristiques uniques, l'écorégion des Îles-de-la-Madeleine abrite un certain nombre d'espèces végétales et animales rares.
- ✓ Une étude conjointe a été lancée par les gouvernements fédéral et provincial sur la création d'une aire marine de conservation (aire d'étude de 16 500 km²).

Enjeux

- 1- La protection et la mise en valeur des habitats en milieu terrestre et marin
- 2- La protection des milieux naturels fragiles ou humides
- 3- Le maintien du couvert forestier

L'eau

- ✓ L'eau potable est toujours potentiellement menacée (danger de contamination de l'eau douce par l'eau salée, vulnérabilité face à l'infiltration des eaux usées, produits pétroliers ou autres polluants).
- ✓ L'exploitation de la ressource doit être faite avec la plus grande prudence sur le territoire et des contrôles rigoureux doivent s'imposer afin de réduire la consommation et interdire le gaspillage.
- ✓ L'eau potable provient de la nappe phréatique, qui est alimentée par l'eau de pluie et la fonte des neiges (absorption d'environ 30 % des précipitations annuelles). Pour cette raison, la source d'eau est classée source *irremplaçable* selon le système de classification des eaux souterraines du ministère de l'Environnement, du Développement durable, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).
- ✓ Les eaux souterraines constituent, non seulement la principale source d'approvisionnement en eau potable, mais elles alimentent aussi des biotopes tels que les marais, les sources ou les zones humides. Mais de manière plus large, il est reconnu que les divers milieux naturels contribuent à la recharge et à la qualité des eaux qui alimentent les nappes.
- ✓ 90 % de la population madelinienne s'approvisionne en eau grâce aux réseaux municipaux d'aqueducs, alors que 10 % ont encore des puits individuels.
- ✓ La Municipalité opère 4 puits à L'Île-du-Havre-Aubert, 18 puits sur l'île centrale, 4 puits à Havre-aux-Maisons et 1 puits à L'Île-d'Entrée. De plus, il est prévu que 8 nouveaux puits soient construits à Grande-Entrée.

Enjeux
1- La protection de la nappe phréatique et de la qualité des nappes exploitables
2- La rationalisation de la demande, l'optimisation du système de production et de distribution de l'eau potable (consommation, gaspillage, gestion de la pression estivale)

Matières résiduelles

- ✓ La disposition des matières résiduelles représente, dans le contexte des Îles, un impact important sur l'environnement et sur les dépenses publiques. Le budget annuel municipal alloué à la gestion des matières résiduelles représente 15,9 % du budget total. Ailleurs au Québec, cette même proportion varie de 4 à 7 %.
- ✓ Le système de gestion des matières résiduelles des Îles-de-la-Madeleine est un système qui présente une forte cyclicité saisonnière pour la majeure partie des matières, mais qui peut être considéré comme stable et prévisible.
- ✓ La quantité totale de matières résiduelles générée aux Îles-de-la-Madeleine (excluant les boues de fosses septiques) a augmenté jusqu'en 2003 pour ensuite se stabiliser autour de 12 000 t/an sans compter les boues de fosses septiques (~5 000 t par an). Cette situation semble contraster avec la moyenne provinciale qui a enregistré une augmentation de 22 % entre 2000 et 2008.

- ✓ Les apports sont répartis comme suit : ~36 % de matières résiduelles ultimes, ~18 % de recyclables, ~27 % de matières putrescibles et ~19 % de matières sèches.
- ✓ Les Îles-de-la-Madeleine ont mis en place un système de détournement efficace (recyclage, compostage) plusieurs années plus tôt que dans le reste de la province (moyenne du taux de détournement de 57 % comparativement à 52 % pour la moyenne québécoise).
- ✓ La quantité de matières résiduelles générée par habitant est assez stable. Elle s'établit à une moyenne d'environ 810 kg/hab./an (taux provincial moyen de 1 690 kg/hab./an). L'absence du secteur manufacturier sur le territoire aide à cette performance.

Enjeux
1- L'amélioration continue, la sensibilisation, la conscientisation et la participation des citoyens 2- L'identification des filières de traitement et d'élimination adaptées à notre milieu

Approvisionnement énergétique

La centrale thermique

- ✓ La centrale a été mise en service en octobre 1991 avec une durée de vie estimée à l'époque à environ 25 ans. Toutefois, l'usure actuelle des moteurs et un programme d'entretien rigoureux permettent de prolonger la durée de vie estimée. La centrale des Îles-de-la-Madeleine devrait atteindre sa fin de vie utile vers 2023-2024.
- ✓ Il s'agit de la plus grande centrale thermique à moteur diesel au Québec. Elle a une puissance installée de 66 MW et produit annuellement en moyenne 182 GWh.
- ✓ La pointe énergétique, qui a lieu en hiver, oscille aux alentours de 40 MW.
- ✓ Un projet de raccordement de l'archipel au réseau principal d'Hydro-Québec via un câble sous-marin est toujours à l'étude. Hydro-Québec est à préciser les coûts. Le point de raccordement serait à Percé.

Enjeux
1- Le remplacement de la centrale thermique de Cap-aux-Meules et les impacts engendrés

Les hydrocarbures

- ✓ Depuis 2008, la table de concertation sur les hydrocarbures rassemble les principaux acteurs socioéconomiques du milieu pour favoriser les échanges d'information ayant trait aux hydrocarbures.
- ✓ En avril 2011, la Municipalité des Îles a tenu un forum interprovincial sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent qui réunissait des représentants des communautés côtières du golfe.
- ✓ Une étude environnementale stratégique est en cours concernant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent, commandée par le MRNF et menée par la firme Génivar.
- ✓ Corridor ressources détient des droits d'exploration sur le gisement de Old Harry situé à la limite des eaux territoriales des provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec.
- ✓ Gastem détient un permis d'exploration du potentiel gazier de l'archipel.
- ✓ Des audiences publiques du BAPE auront lieu sur les effets potentiels de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques des Îles-de-la-Madeleine. Préalablement, une étude est réalisée par des chercheurs de l'UQAR sur l'état de situation de la nappe phréatique aux Îles.

Enjeux
1- La vulnérabilité de notre environnement (impact sur les secteurs névralgiques de l'économie)
2- L'impact de l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin sur le prélèvement des ressources halieutiques
3- La protection des nappes d'eau souterraine

L'énergie éolienne

- ✓ En 2007, plus de 75 personnes se sont exprimées lors d'une consultation publique sur le développement éolien et ont manifesté leur intérêt à voir le milieu madelinot développer cette forme d'énergie. Les participants considèrent par ailleurs qu'il serait important que le milieu se dote d'une stratégie énergétique. Tous voient dans un éventuel développement éolien une possibilité pour l'archipel de se positionner comme « laboratoire » dans le couplage diesel-éolien.
- ✓ Depuis cette consultation, Hydro-Québec a initié, en collaboration avec la Municipalité des Îles, une démarche visant à intégrer 5 MW d'énergie éolienne, aux Îles dans le cadre d'un projet de couplage diesel-éolien.
- ✓ La zone identifiée au schéma d'aménagement, celle de la Cormorandière a dû être modifiée, sur demande de NAV Canada, vu sa proximité avec l'aéroport. Le site actuellement ciblé est situé entre la Pointe-aux-Loups et la Grosse-Île.

Enjeux

- 1- L'intégration aux paysages et l'harmonisation avec le milieu — Conciliation des usages
- 2- Le maintien du leadership municipal

Efficacité énergétique

- ✓ À l'automne 2011, le conseil d'agglomération a mandaté la Commission consultative sur les enjeux énergétiques afin d'entreprendre les démarches pour doter les Îles-de-la-Madeleine d'une première stratégie énergétique.
- ✓ Un processus est en cours avec la firme spécialisée *Dunsky, expertise en environnement*, pour la réalisation d'un bilan énergétique (bilan de consommation), étape préalable à l'élaboration d'une stratégie énergétique.

Enjeux

- 1- Le développement d'une vision d'avenir en matière énergétique
- 2- La réduction de notre empreinte écologique
- 3- La consommation plus responsable

Protection des personnes et de leurs biens

- ✓ La sécurité publique est assurée par la Sûreté du Québec.
- ✓ L'archipel affiche le plus bas taux de criminalité du district Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles. En 2011, il y a eu 87 dossiers de crime contre la personne.
- ✓ La desserte actuelle de protection en incendie est divisée en trois secteurs distincts, soit le secteur ouest (L'Île-du-Havre-Aubert et L'Île-d'Entrée), le secteur Centre (L'Étang-du-Nord, Cap-aux-Meules, Fatima, Havre-aux-Maisons et Pointe-aux-Loups) et le secteur est (Grosse-Île et Grande-Entrée). Aucune protection en sécurité incendie n'est dispensée sur le territoire de l'île d'Entrée.
- ✓ Certains secteurs habités sont menacés par une érosion graduelle des côtes, d'autres par une submersion ponctuelle, ce qui met à risque des biens et des personnes.

Enjeux

- 1- La protection contre l'érosion dans certains sites ou l'adaptation au phénomène

2. LA DIMENSION SOCIÉTÉ ET CULTURE

Population

- ✓ Après avoir connu un taux de croissance positif jusqu'en 1986, la population de l'archipel a diminué pendant une période s'échelonnant sur une quinzaine années. Des six MRC de la région Gaspésie-Les Îles, seules les Îles-de-la-Madeleine ont connu une perte démographique pour la période 2006-2011, alors qu'elles avaient connu une légère croissance entre 2001 et 2006.
- ✓ Les Îles-de-la-Madeleine comptent 12 781 habitants selon le dernier recensement 2011 de Statistique Canada, une diminution de 2,4 % par rapport à 2006.
- ✓ L'âge médian est de 48.1 ans, ce qui témoigne du vieillissement de la population (ce taux était de 44,5 ans en 2006).
- ✓ En 2011, 88 % de la population est âgée de 15 ans et plus et 46 % de 50 ans et plus (contre 39 % en 2006).
- ✓ La population des Îles-de-la-Madeleine, à l'instar de celle du Québec et de l'ensemble des pays industrialisés, vieillit. Le vieillissement de la population de l'Agglomération des Îles est amplifié par les mouvements de population vers les autres régions du Québec (selon les époques et conjonctures économiques) et par l'arrivée de retraités venus s'installer dans l'archipel. Malgré la réalité du phénomène de l'exode des jeunes, les Îles-de-la-Madeleine affichent un bilan migratoire positif pour la tranche d'âge des 24-35 ans.
- ✓ Toute tranche d'âge confondue, selon les données 2010-2011 du gouvernement du Québec, les Îles-de-la-Madeleine affichent également un solde migratoire positif (tout comme trois autres MRC de la région GÎM).
- ✓ Une augmentation de population est anticipée d'ici 2031 (3.5 %) selon l'Institut de la statistique du Québec.
- ✓ La décroissance du nombre de jeunes de moins de 25 ans devrait toutefois se poursuivre d'ici les 25 prochaines années.
- ✓ L'indice de fécondité (2006-2008) est ici de 1,27 enfant comparativement à 1,69 enfant à l'échelle du Québec. Le nombre de naissances ne permet donc pas le renouvellement naturel de la population.
- ✓ La population est francophone à 94 %. La minorité anglophone, soit environ 800 personnes, est concentrée principalement à Grosse-Île et à L'Île-d'Entrée.
- ✓ Plus de la moitié de la population totale (57 %) qui habite dans les trois villages de l'île centrale, soit L'Étang-du-Nord, Fatima et Cap-aux-Meules (comparativement à une proportion de 45 % au début des années 60). Il y a donc une décroissance des extrémités, incluant l'Île d'Entrée, au profit de l'île centrale.
- ✓ Selon les données de 2006, la répartition des habitants par village se déclinait comme suit : Havre-Aubert 2 238 hab., Étang-du-Nord 3 126 hab., Cap-aux-Meules 1 685 hab., Fatima 2 809 hab., Havre-aux-Maisons 2 078 hab., Grande-Entrée 624 hab. Grosse-Île comptait 531 habitants.

Ménages et familles

- ✓ En 2011, on recensait sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine (incluant Grosse-Île) 3 975 familles (couple marié ou non, avec ou sans enfant, ou comptant un parent seul). De ce nombre, 51 % sont constituées de parents mariés (52 % pour le Québec), 37 % de parents vivant en union libre (31,5 % pour le Québec) et 14 % sont des familles monoparentales (16.6 % pour le Québec).
- ✓ Le pourcentage de personnes vivant seules est de 10,7 % comparativement à un taux de 16 % pour le Québec (données de 2006).
- ✓ Plus des deux tiers des personnes de 20 ans et plus vivent en couple en 2006 : 42 % sont légalement mariées et 26 % en union libre, cette dernière proportion étant supérieure à celle du Québec (données 2006).
- ✓ Les célibataires composent 20 % de la population de la Municipalité des Îles (données 2006).
- ✓ Près de 5 % de la population vit dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire.
- ✓ En dépit de la situation économique plus défavorable des Îles-de-la-Madeleine par rapport à celle du Québec, la grande majorité (88 %) des personnes de 15 ans et plus du territoire local considère qu'elles sont à l'aise financièrement ou à tout le moins que leurs revenus sont suffisants.
- ✓ En 2009-2010, le taux de prise en charge pour maltraitance aux Îles-de-la-Madeleine est supérieur à celui du Québec. La négligence est la principale raison de prise en charge.

Enjeux
1- La démographie
2- L'équilibre démographique entre les différentes strates d'âge
3- Le maintien des services de proximité dans les extrémités et à L'Île-d'Entrée
4- La lutte à la pauvreté

Aînés

- ✓ Le vieillissement est plus accéléré sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine que dans les autres MRC de la région.
- ✓ Le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus se chiffre à 18,6 %, comparativement à la moyenne nationale de 15,8 %. Selon les projections de l'ISQ, ce taux doublerait pour passer à 36,9 % en 2031 aux Îles comparativement à 25.6 % pour l'ensemble du Québec.
- ✓ Le veuvage, relativement peu fréquent avant 65 ans, fait partie de la réalité de presque trois aînés sur dix dans l'archipel en 2006.
- ✓ En décembre 2010, 64 % des aînés habitant l'archipel bénéficient du Supplément de revenu garanti, une proportion nettement supérieure à celle des aînés du Québec (45 %).
- ✓ L'offre de loisirs pour les aînés relève principalement des Clubs 50 ans et plus. Ceux-ci sont soutenus financièrement par la Municipalité des Îles (hébergement, tarifs préférentiels/utilisation des salles municipales, etc.). Aussi, via sa Politique culturelle, la municipalité des Îles soutient, lorsque ceux-ci se qualifient, des projets et initiatives visant à développer et/ou bonifier différents types d'activités destinées aux aînés. Aucune activité de loisirs « structurée » n'est toutefois offerte par le Service loisirs, culture et vie communautaire.

- ✓ À même son Centre de jour, le CSSS des Îles offre des activités hebdomadaires aux personnes âgées des Îles.
- ✓ En 2006, 29 % des 15 ans et plus aux Îles-de-la-Madeleine prodiguent des soins ou de l'aide sans rémunération à une personne âgée (19 % au Québec).
- ✓ La Municipalité a mis en place en 2002 une mesure d'exemption de taxes (crédits de 3 ans) pour des projets d'habitations intergénérationnelles.

Enjeux
1- Le maintien de la qualité de vie et des services (amélioration et diversification de la qualité de vie) 2- La bonification et structuration d'une offre d'activités culturelles et de loisirs 3- L'hébergement

Logements sociaux (nouvelles données de Stat.can à venir le 19 septembre)

- ✓ L'Office municipal d'habitation qui assure la gestion des logements à prix modique sur le territoire regroupe 160 logements répartis dans 12 immeubles à travers les villages, majoritairement pour les personnes de 65 ans et plus, certains réservés aux familles. Beaucoup de demandes pour l'accès à ce type de logements (liste d'attente). On note un besoin particulier pour les personnes seules qui ont moins de 60 ans, pour les couples de personnes âgées (très peu admissibles en raison de leur revenu souvent supérieur à 18 000 \$), ainsi que pour des familles monoparentales.
- ✓ Dans un contexte de population vieillissante, les Îles et particulièrement ses extrémités seront confrontées à une problématique quant à l'hébergement des personnes âgées.

Enjeux
1- L'hébergement de la population vieillissante 2- L'accès à des logements à prix modique pour certaines clientèles spécifiques 3- L'accès à la propriété, plus particulièrement pour les jeunes

Équipements et services publics

Équipements et services municipaux :

- ✓ Il y a sur le territoire plus d'une cinquantaine d'infrastructures et sites récréotouristiques municipaux (passerelles d'accès aux plages, belvédères d'observation, haltes routières, parcs, patinoires extérieures, aires de jeux pistes de ski de fond, sentiers cyclo-pédestres, sites aménagés, terrains sportifs, arénas) et plus d'une vingtaine de bâtiments municipaux (garages, salles, bureaux municipaux, hôtel de ville, entrepôts, casernes à incendie).
- ✓ Ces équipements municipaux, parfois dédoublés, parfois en mauvais état, sont devenus de plus en plus lourds à supporter au plan financier (maintenance, entretien). Dans un contexte de décroissance de population probable et de ressources financières limitées, cela soulève des préoccupations importantes.
- ✓ La Municipalité note un accroissement du volume de services réclamés par les contribuables au cours des 15 dernières années.

Autres équipements et services publics :

- ✓ Une trentaine d'infrastructures ou équipements publics institutionnels dispersés sur le territoire (hôpital, CHSLD, CLSC et ses points de services, campus/Cégep, écoles polyvalentes et primaires, ports, aéroport, piscine, palais de justice, centrales thermiques, Centre de gestion des matières résiduelles).
- ✓ Ouverture en 2012 du nouveau CHSLD (Pavillon Eudore-Labrie).
- ✓ Des services et des équipements qui sont majoritairement situés au centre de l'archipel, donc plus difficiles d'accès pour les gens des communautés situées aux extrémités.

Enjeux	
1-	L'optimisation des équipements et des infrastructures – en fonction des besoins d'une population vieillissante et de la capacité de payer des contribuables

Santé de la population

- ✓ L'espérance de vie à la naissance est de 83,9 ans chez les femmes et 75,2 ans chez les hommes, une espérance inférieure à celle des Québécois.
- ✓ Depuis le début des années 80, l'espérance de vie chez les femmes et chez les hommes des Îles-de-la-Madeleine s'est accrue, mais de façon moindre que partout ailleurs dans la région et au Québec.
- ✓ La population madelinienne se perçoit en moins bonne santé que celle du Québec. En 2008, davantage de gens dans l'archipel qu'au Québec perçoivent leur santé comme étant passable ou même mauvaise (16 % contre 11 %).
- ✓ 21 % de la population madelinienne fait usage de la cigarette, donnée comparable à celle de l'échelle québécoise (24 %).
- ✓ En 2008, près des deux tiers de la population madelinienne ont un surplus de poids (proportion plus élevée que celle du Québec - 50.5%)
- ✓ Le diabète est en progression, une maladie par surcroît plus fréquente sur ce territoire qu'au Québec.
- ✓ Plus de quatre personnes sur dix dans l'archipel ont déjà consommé de la drogue. C'est chez les hommes et les jeunes de 15 à 24 ans qu'il y a le plus de consommateurs de drogues. C'est aussi entre 15 et 24 ans que la proportion de consommateurs actuels est la plus forte avec 44 % dans l'archipel;
- ✓ Les Îles-de-la-Madeleine enregistrent une plus faible proportion de personnes avec un niveau élevé de détresse que le Québec;
- ✓ Un taux de suicide relativement bas (le plus faible de la région).
- ✓ Les cancers, les MCV et les maladies respiratoires sont responsables à eux seuls de 76 % des décès survenus aux Îles-de-la-Madeleine en 2006-2008.
- ✓ Au tournant des années 90, le cancer a progressé de façon importante et est devenu la première cause de mortalité dans l'archipel (comme partout dans la région et au Québec). Cela s'explique en partie par le vieillissement de la population. Il y a cependant hausse du taux de cancer chez les femmes des Îles. La mortalité féminine par cancers est en progression.
- ✓ Les Madelinots sont plus satisfaits de leur vie sociale que la moyenne des Québécois.

Enjeux
1- L'accès à un médecin de famille et à des traitements spécialisés
2- Une population en santé

Éducation

- ✓ La clientèle scolaire est en baisse. Au secteur des jeunes : 1 186 élèves inscrits en 2012-2013 (contre 1 298 l'année précédente).
- ✓ En formation générale des adultes, on compte 125 étudiants et en formation professionnelle environ 40 étudiants.
- ✓ On note un fort taux de diplomation des élèves; en 2008-2009, parmi les sortants du secondaire de la CS des Îles, 9,8 % n'ont pas de diplôme ni qualification (comparativement à 18,4 % pour l'ensemble du Québec).

- ✓ Le taux de décrochage est inférieur à celui obtenu par l'ensemble des élèves du réseau public québécois et du Québec.
- ✓ On note une préoccupation particulière pour le taux de décrochage chez les garçons. Le taux de sorties sans diplôme ni qualification des garçons est en effet supérieur à celui des filles (2008-2009), soit 7 % chez les filles (14 % à l'échelle du Québec) comparativement à 14,6 % chez les garçons (22,6 % pour le Québec).
- ✓ Un taux élevé d'analphabétisation chez la population adulte (39 % de cette clientèle est sans diplôme, ce qui correspond au taux de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).
- ✓ Selon l'échelle du MELS (données 2010-2011), on observe un taux de défavorisation relativement élevé dans les écoles du territoire.
- ✓ Le développement des technologies de l'information et des communications est une priorité à la CSÎ. La mise en œuvre du projet « École éloignée en réseau » (ÉÉR) en est un bon exemple.
- ✓ La CSÎ ainsi que la communauté accordent de l'importance au développement de la formation professionnelle (élaboration du plan de développement professionnel en 2012).

Enjeux
1- Le maintien des institutions d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire et de l'attribution des moyens nécessaires à la dispense des services de qualité 2- La gestion de la décroissance scolaire et les défis particuliers qui en découlent 3- L'amélioration de l'offre de formation professionnelle

Culture

- ✓ Le milieu culturel madelinot est dynamique et la culture s'exprime à travers une diversité grandissante de formes d'expression (arts visuels, métiers d'art, littérature, théâtre, musique, etc.).
- ✓ La sauvegarde du patrimoine vivant et du savoir-faire madelinot revêt une grande importance, surtout dans un contexte de population vieillissante et du difficile renouvellement de la population.
- ✓ Il y a émergence d'une pratique artistique de plus en plus affirmée, et naissance de regroupements ou de projets rassembleurs favorisant le développement du secteur (ex : circuits d'arts visuels et métiers d'art qui regroupe plus de 30 artistes et artisans, AdMare).
- ✓ Le développement du secteur est étroitement lié à la présence dans le milieu d'organismes phare dont il faudra assurer la pérennité.
- ✓ Les arts et la culture sont reconnus comme secteur économique. Au début des années 2000, cette reconnaissance s'est traduite par une entente triennale de financement (CLD-Arrimage) visant à soutenir le développement de ce secteur.
- ✓ Ce secteur génère sur l'archipel une activité économique vingt fois plus importante que la moyenne québécoise.
- ✓ Un chiffre d'affaires global, en 2011, de 3,94 millions \$ pour le secteur *Arts visuels et métiers d'art* ce qui révèle une force entrepreneuriale intéressante.

- ✓ En 2002, la Municipalité s'est dotée d'une politique culturelle.
- ✓ Ce secteur se caractérise par des entreprises de petite taille dont plus de la moitié ont des revenus inférieurs à 50 000 \$.
- ✓ La majorité des artistes et des artisans travaillent à temps plein et leurs activités artistiques sont leur première source de revenus (la vente de produits est la première composante du revenu).
- ✓ Notre identité culturelle est partie intégrante du produit touristique madelinot. Les ventes sont proportionnelles au nombre de visiteurs sur l'archipel madelinot.
- ✓ Selon les données 2011, dans le secteur des arts visuels et métiers d'art, 80 % des emplois en saison touristique sont à temps plein, comparativement à 58 % en hors saison. Il existe un maillage important entre la culture et le tourisme, de même qu'avec le secteur agroalimentaire, afin de développer ces secteurs interdépendants.
- ✓ En 2011 a été mis sur pied le Fonds de développement culturel des Îles-de-la-Madeleine, géré par Arrimage, d'un total de 320 000 \$ et dont l'objectif est le soutien à l'ensemble des disciplines artistiques et culturelles par l'octroi, aux artistes et aux organismes artistiques et culturels des Îles-de-la-Madeleine, de bourses et d'aides financières.

Enjeux

- 1- Le maintien de la vitalité culturelle : consolidation, développement de produits, de publics ou d'expertise.
- 2- La participation des citoyens au développement culturel : assurer une relève culturelle (ex : initier, intéresser les jeunes à la culture).
- 3- La transmission et la protection du patrimoine vivant, la valorisation des savoir-faire madelinots et la mise en valeur de l'histoire.
- 4- Le maintien d'organismes voués au développement du secteur.
- 5- La « dépendance » au secteur touristique (vente de produits) – assurer une croissance économique qui tient compte de la disponibilité du marché local et touristique.
- 6- Le soutien à la création, la production et la mise en marché (limite de la capacité de production dans l'optique d'une ouverture sur les marchés extérieurs).

3. LA DIMENSION ÉCONOMIE

Emplois

- ✓ Selon les données de 2010, un taux d'emploi de 64,4 % (augmentation de 2,7 % par rapport à 2009) comparativement à un taux de 73,5 % pour le Québec.
- ✓ Le nombre total d'emplois aux Îles-de-la-Madeleine s'établit à 6 960.
- ✓ L'économie des Îles-de-la-Madeleine repose principalement sur l'industrie de la pêche et celle du tourisme, deux industries qui ont comme principale caractéristique d'être fortement saisonnières.
- ✓ Lorsque la saison bat son plein, entre juin et août, la pêche peut occuper jusqu'à 2 000 personnes.
- ✓ L'industrie touristique permet quant à elle le maintien d'environ 1 750 emplois dont la grande majorité est saisonnière.
- ✓ L'exploitation des ressources autres qu'halieutiques, c'est-à-dire l'agriculture et les mines procurent environ 200 emplois.
- ✓ Le secteur public, principalement les secteurs de la santé et de l'éducation, demeure un employeur important avec plus de 1 200 emplois.
- ✓ Le secteur des biens et services est indissociable des secteurs moteurs. Il représente 1 800 emplois, essentiellement tertiaires.
- ✓ Même si l'on doit toujours qualifier notre structure économique de fragile et vulnérable, nous constatons que l'archipel traverse actuellement une séquence intéressante. À titre indicatif, en 2011, des permis de bâtir industriels ont été délivrés pour une valeur de 4,1 M\$ (2^e rang de la région GÎM) et des permis de bâtir commerciaux pour une valeur de plus de 2 M\$, créant ainsi des conditions favorables pour certains types d'emplois.
- ✓ Selon les données de 2006, les Îles-de-la-Madeleine sont le territoire de la région GÎM qui affiche les meilleurs résultats eu égard à l'emploi et au chômage. Le secteur primaire fournissait alors de l'emploi à 18 % des travailleurs madelinots.
- ✓ Selon les données de 2009, plus de 50 % de la main-d'œuvre est âgée de 45 ans et plus. On compte également un peu plus de 4 % de prestataires d'aide sociale aux Îles-de-la-Madeleine.
- ✓ Le nombre de travailleurs autonomes est plus élevé aux Îles que dans la région administrative Gaspésie-Les Îles et ceux-ci sont concentrés dans le secteur primaire. Ceci s'explique par la présence, dans cette catégorie, des pêcheurs de l'archipel.

Revenu

- ✓ Le revenu personnel disponible par habitant est de 24 762 \$ (données de 2010), comparativement à 26 642 \$ au niveau du Québec. Les Îles présentent le revenu personnel disponible par habitant le plus élevé de la région GÎM, mais demeurent quand même inférieures à la moyenne québécoise.
- ✓ Une part plus importante du revenu des Madelinots repose sur les transferts gouvernementaux (28 % contre 17 % au Québec).
- ✓ Les Îles-de-la-Madeleine affichent le taux de faible revenu des familles le moins élevé de la région GÎM (4 % comparativement à 9,7 % pour la région et 9,8 % pour le Québec). Pour la période 2005-2009, les Îles-de-la-Madeleine affichent également le taux le plus bas de la région GÎM en ce qui concerne le taux de faible revenu pour les familles monoparentales (14,6 %).

- ✓ Le revenu médian avant impôt des familles de l'archipel se chiffre à 60 890 \$, comparativement à 52 870 \$ pour la région GÎM et 64 420 \$ pour le Québec.

Entreprises

- ✓ La structure économique de l'archipel repose en grande partie sur les PME. Plus encore, les très petites entreprises représentent plus de 50 %, des entreprises de l'archipel (à l'exclusion des entreprises de capture) et génèrent près du quart des emplois.
- ✓ Dans un contexte d'un renouvellement massif des effectifs à court et moyen terme, la qualification de plus en plus grande de la main-d'œuvre constitue un défi. Plus du tiers des entreprises de cinq employés et plus ont des difficultés à recruter leur main-d'œuvre. Celles-ci sont proportionnelles au manque de qualification et de compétences. Pour certains secteurs et entreprises, cela risque de compromettre les perspectives de développement.
- ✓ Selon le *Répertoire des entreprises et organismes des Îles-de-la-Madeleine*, réalisé par la SADC en 2010, la répartition par secteur des entreprises et organismes donnait le portrait suivant : agroalimentaire (32), Arts et métiers d'art (27), divertissements, services et commerce de détail (364), communications (11), construction (49), distribution (24), hébergement et restauration (84), mines/carrières/sablières (1), pêches et produits de la mer (15), transport (22). *Une entreprise peut se retrouver dans deux catégories. Le nombre total est donc plus élevé que le nombre réel d'entreprises. Les entreprises de pêche sont exclues de ce répertoire.
- ✓ De 2008 jusqu'à maintenant, le CLD est intervenu financièrement à 59 reprises dans des dossiers d'acquisition d'entreprises (37 en pêches et transformation de produits marins, et 22 dans d'autres secteurs, majoritairement dans celui des services). Il est par ailleurs intervenu auprès de 11 entreprises en phase de démarrage, 14 en phase d'expansion et 10 en consolidation.
- ✓ Les coûts liés à l'isolement et les surcoûts liés à notre insularité rendent plus difficiles l'atteinte de la rentabilité de nos entreprises et le maintien de la qualité des services offerts à la population.

Enjeux	
1-	La faible disponibilité de la main-d'œuvre en été ce qui crée des problèmes de productivité
2-	La scolarisation de la main-d'œuvre (faible taux de scolarisation engendrant des difficultés de recrutement en main-d'œuvre spécialisée)
3-	La prédominance des activités saisonnières induit une dépendance aux régimes publics de remplacement du revenu
4-	La relève et le transfert des entreprises

Nouvelles technologiques

- ✓ Créé en 2003, le Réseau intégré de communications électroniques aux Îles-de-la-Madeleine (RICEIM) est une infrastructure collective de communications électroniques à large bande (deux câbles sous-marins de fibre optique relient l'archipel au continent et permettent un meilleur accès à l'ensemble de la population madelinienne aux technologies de l'information).
- ✓ Le RICEIM complétera au printemps 2013 le déploiement de la fibre optique jusqu'à la Pointe de Grande-Entrée, travaux qui coïncideront avec ceux prévus dans le secteur dans le cadre du réaménagement de l'axe routier. Pour ce qui est de la partie terrestre, le RICEIM a complété en 2011, au bénéfice de la Commission scolaire des Îles, de la Commission scolaire Eastern Shore et de la Municipalité, le projet Villages branchés qui leur donne accès à une infrastructure large bande.
- ✓ Quelques institutions (CEGEP- CSI-MAPAQ) possèdent un système de visioconférence.
- ✓ 56 % des citoyens du territoire utilisent Internet, ce qui place les Îles à l'avant-dernier rang des six MRC de la région.
- ✓ Au chapitre des activités en ligne pour les PME des Îles, 78 % de celles-ci sont branchées à Internet et 50 % possèdent un site Web, ce qui nous place au 1^{er} rang des six MRC de la région sur les deux tableaux. Également, 64 % des PME madeliniennes procèdent à des achats en ligne (1^{er} rang de la région), comparativement à 14 % qui effectuent de la vente en ligne (4^e rang régional).

Enjeux
1- La présence d'un réseau de communication performant à utiliser à son plein potentiel
2- Le développement d'une culture de l'innovation ayant comme pilier l'appropriation des TIC par les acteurs locaux (citoyens, consommateurs, organismes, travailleurs, entreprises, etc.).
3- La disponibilité d'un réseau d'experts techniques

Agroalimentaire

- ✓ Le développement du secteur agroalimentaire est en croissance depuis plusieurs années. L'agriculture et la transformation de ses produits ont connu un essor considérable au cours de la dernière décennie.
- ✓ En 2010, la production agricole aux Îles générerait des revenus de 2 M\$ annuellement et rassemblerait 31 entreprises pour une superficie cultivée représentant près de 1 000 ha.
- ✓ La qualité des produits agroalimentaires est reconnue et les Îles-de-la-Madeleine sont renommées comme une destination touristique gourmande.
- ✓ Le secteur est fortement dépendant de l'achalandage touristique et, en ce sens, a su profiter du maillage avec l'industrie touristique et culturelle (ex. : Artisans, à table!).
- ✓ Le territoire est petit, affaiblissant ainsi les possibilités de production.

- ✓ L'accès aux terres arables est précaire. Le secteur agricole, toujours bien présent malgré les nombreuses contraintes, se retrouve toujours menacé par l'étalement de l'habitat, la pression sur les terres et la perte d'espaces propices au maintien d'une agriculture dynamique et viable.
- ✓ On note une faible pénétration des produits sur le marché local et concurrence vive avec les produits importés.
- ✓ Le volume de production est instable rendant difficile le développement d'une filiation avec les distributeurs.
- ✓ Il n'existe aucun encadrement pour la cueillette des fruits sauvages.

<ul style="list-style-type: none"> 1- L'accès aux terres agricoles 2- La capacité d'assurer les volumes 3- La rentabilité des entreprises 4- La mise en marché structurée

Ressources halieutiques

Pêche

- ✓ La pêche est essentiellement basée sur les crustacés et il existe peu de possibilités de diversification des activités de pêche.
- ✓ L'industrie génère plus de 80 millions en retombées économiques.
- ✓ La relève est bien présente et le transfert intergénérationnel des entreprises de capture est enclenché.
- ✓ Le niveau d'endettement est à la hausse, les frais d'exploitation aussi alors que les revenus sont relativement stables.
- ✓ Les services aux pêcheurs ne sont pas développés (assurances collectives, régime de retraite, achats de groupe, etc.).
- ✓ Les dernières années ont été marquées par une rationalisation du nombre d'usines, une transformation accrue de certaines espèces et le développement de produits spécialisés.
- ✓ La main-d'œuvre en usine est vieillissante et la relève se fait rare.
- ✓ Les matières résiduelles des activités de transformation ne sont pas utilisées à leur plein potentiel.
- ✓ Les Îles-de-la-Madeleine profitent d'un capital de sympathie des consommateurs.
- ✓ On note une tendance pour les produits écocertifiés; la traçabilité est de plus en plus exigée.
- ✓ L'éloignement des marchés engendre des problèmes particuliers pour les producteurs madelinots en termes de coûts et garanties d'approvisionnement sur les marchés.

Enjeux

- 1- La saine gestion de la ressource et son exploitation optimale dans un contexte de développement durable
- 2- La rentabilité des entreprises de pêche
- 3- La protection de l'indépendance de la flottille côtière comme garante de l'avenir
- 4- La valeur ajoutée de nos produits et l'amélioration de la mise en marché
- 5- La main-d'œuvre et la relève

Mariculture

- ✓ Bien que l'on cultive la mye et le pétoncle, l'élevage de la moule est l'activité la plus importante sur notre territoire.
- ✓ Le marché de la moule est en croissance au Québec.
- ✓ Les Îles-de-la-Madeleine possèdent des sites de grande qualité pour la production.
- ✓ Les entreprises maricoles font face à des défis importants dont prédation par les canards qui a entraîné des pertes financières importantes.
- ✓ Un cadre de développement aquacole est en cours d'élaboration par le MAPAQ.
- ✓ Les Îles-de-la-Madeleine ne disposent pas encore d'une masse commerciale suffisante pour se tailler une place importante sur les marchés.
- ✓ L'organisation de la mise en marché et la commercialisation reste à améliorer.

Enjeux

- 1- La consolidation de la base industrielle et le positionnement de la mariculture comme voie de diversification économique
- 2- Le développement de la mariculture dans le cadre d'une cohabitation harmonieuse entre les groupes d'utilisation du plan d'eau et le respect des principes du développement durable
- 3- Une meilleure adéquation entre l'offre et la demande
- 4- La commercialisation de la production sur le marché intérieur

Tourisme

- ✓ L'achalandage touristique est stable et demeure majoritairement saisonnier. Il a toutefois connu une forte hausse au tournant des années 2000 avec la mise en service du traversier MV Madeleine en 1997, puis du MV Vacancier en 2002, le tout coïncidant avec des efforts accrus de mise en marché de la destination.
- ✓ Entre 1998 et 2012, le nombre de visiteurs a connu une augmentation de 37 %, passant de 36 000 à 49 200.
- ✓ Près de 90 % de l'achalandage se concentre encore sur sept à huit semaines en juillet et août.
- ✓ Les efforts de promotion et de valorisation de la destination ont porté des fruits; les Îles-de-la-Madeleine ont une image touristique positive.
- ✓ La capacité d'accueil de l'archipel est limitée par l'exiguïté du milieu et par les possibilités d'entrée et de sortie.
- ✓ La richesse et la fragilité du milieu physique imposent un cadre de gestion serré du territoire.
- ✓ Les aménagements et les activités touristiques doivent être planifiés afin d'assurer leur intégration à l'environnement madelinot.
- ✓ Le secteur touristique est dépendant de la bonne santé de l'environnement.
- ✓ Le secteur touristique est en étroite interdépendance avec les autres secteurs économiques (culture, bioalimentaire et activités de pêche).
- ✓ La Politique-cadre de développement touristique (PCDT) adoptée par la Municipalité des Îles et ses partenaires en 2006 soutient le développement durable de cette industrie et a permis la prise en charge collective du développement touristique.
- ✓ Selon l'étude sur les retombées économiques de l'industrie touristique, réalisée par la firme DAA Stratégies pour l'ATR, le tourisme permet annuellement de soutenir quelque 929 emplois (équivalent temps plein). En haute saison, c'est quelque 1 750 personnes qui occupent un emploi directement lié au tourisme.
- ✓ L'activité touristique (dépenses des visiteurs) permet l'injection annuelle dans l'économie madelinienne de quelque 70 millions \$.
- ✓ L'industrie doit souvent composer avec un problème de disponibilité de la main-d'œuvre, principalement aux extrémités de la saison touristique, ce qui a une incidence sur les efforts d'étalement de la saison.

Enjeux
1- Le renouvellement de la clientèle touristique (majoritairement québécoise) et l'étalement de la saison touristique
2- Le développement/renouvellement de l'offre
3- Un développement touristique durable, respectueux de la culture et de l'identité madelinienne.

4. DIMENSION GOUVERNANCE

Niveau politique

- ✓ L'archipel des Îles-de-la-Madeleine compte deux municipalités : celle des Îles-de-la-Madeleine (96% de la population) et celle de Grosse-Île (4 % de la population).
- ✓ En 2006, la reconstitution de la Municipalité de Grosse-île a entraîné la création du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine.
- ✓ Le gouvernement du Québec ne reconnaît pas un statut de MRC à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine mais confère au conseil d'Agglomération les compétences d'une MRC.
- ✓ Le regroupement des municipalités, en 2002, a modifié le rapport étroit qui existait entre les citoyens et l'administration publique municipale.
- ✓ Les comités consultatifs locaux, conçus pour faciliter un ancrage au niveau des collectivités locales, semblent peu connus de la population et leurs rôles plus ou moins bien compris.
- ✓ Un sondage, réalisé à l'été 2012, révèle que les citoyens estiment que la fusion n'est pas suffisamment assumée par les élus municipaux et que la vision territoriale n'est pas assez présente. Bien qu'ils jugent que le conseil fait du bon travail, les citoyens croient toutefois que les activités de celui-ci devraient être plus transparentes. Par ailleurs, le sondage reflète la volonté de la population de voir s'établir une nouvelle relation entre la Municipalité et ses citoyens, relation basée sur l'écoute et la confiance.

Niveau territorial

- ✓ L'insularité, l'éloignement, la fragilité du territoire et l'absence de certaines instances gouvernementales confèrent à l'Agglomération des responsabilités qui débordent largement les rôles généralement confiés à une MRC.
- ✓ Certains dossiers de nature territoriale, dans le sens de propre aux Îles-de-la-Madeleine, autrement pris en charge ou soutenus par la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, ne peuvent l'être adéquatement par celle-ci et doivent donc être assumés ou soutenus en suppléance par l'Agglomération.
- ✓ Historiquement, la MRC des Îles, et, depuis 2006 le conseil d'agglomération, assume un leadership important au plan de la concertation entre les acteurs du territoire.
- ✓ Plusieurs commissions ou tables de concertation ont été mises en place afin de favoriser une meilleure cohésion dans l'action et une prise de décision éclairée.

Enjeux
1- Le développement d'une vision territoriale
2- Le renforcement du lien de confiance avec les citoyens
3- Le renforcement du leadership du conseil d'agglomération dans la défense des intérêts collectifs

PARTIE 2 – L'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE (PRÉLIMINAIRE)

À partir du diagnostic et des enjeux présentés dans la partie 1 de ce document, le comité de pilotage du projet de territoire convient de se doter d'un énoncé de vision stratégique pour sa collectivité. Cette proposition de libellé sera soumise à la population dans le cadre des consultations publiques à venir et son libellé final sera adopté au printemps 2013.

« UNE COMMUNAUTÉ MARITIME ET INSULAIRE, FIÈRE DE SON IDENTITÉ, SOLIDAIRE, JALOUSE DE SON ENVIRONNEMENT NATUREL, MAÎTRE DE SON DÉVELOPPEMENT, CONFIANTE EN L'AVENIR ET EN SA JEUNESSE, PARCE QU'ELLE PARTAGE AVEC CELLE-CI UN MÊME HORIZON. »

PARTIE 3 – LES ORIENTATIONS ET LES ACTIONS (À VENIR)

Cette partie sera élaborée à la suite des consultations publiques qui se dérouleront au cours de l'hiver 2013 dans le cadre de la démarche d'élaboration du projet de territoire « Horizon 2002 ».

Statistique Canada : Recensement 2011 - Profil d'écorégion : Îles-de-la-Madeleine (2010)

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine : *Schéma d'aménagement (2010) - Schéma de couverture de risque - Plan d'urbanisme (2010) - Portrait du territoire (2011), Plan d'action 2011-2014 de la Politique culturelle des Îles-de-la-Madeleine*

Institut de la statistique du Québec : *Perspectives démographiques des MRC du Québec 2006-2031 (2009) - Panorama des régions du Québec (2012) - Bulletin statistique régional (2012)*

Gouvernement du Québec : Banque de données des statistiques officielles (2010-2011)

Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : *L'état de santé et de bien-être de la population des Îles-de-la-Madeleine (2012)*

Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine : *Portrait arts visuels et métiers d'art 2011*

Tourisme Îles de la Madeleine : *Rapport annuel-2011-2012, Plan d'action 2012-2013*

Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) : *Portrait numérique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (2012)*

SADC des Îles : *Répertoire des entreprises et organismes des Îles-de-la-Madeleine (2010)*

Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) et Municipalité des Îles-de-la-Madeleine : *Gestion des matières résiduelles aux Îles-de-la-Madeleine : profil quantitatif et caractéristique*

Attention FragÎles : *Plan stratégique d'intervention en environnement (2012)*

Le Bon goût frais des Îles : Planification stratégique 2011-2015

Rapport sur la Consultation publique sur le développement de l'énergie éolienne (2007)

Corporation de transport adapté des Îles

Hydro-Québec

Réseau intégré de communication électronique des Îles-de-la-Madeleine (RICEIM)

Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : *Sondage auprès des jeunes gaspésiens et madelinots de 12 à 35 ans (2012)*

DAA Stratégies : *Étude sur les retombées économiques du tourisme aux Îles-de-la-Madeleine (novembre 2012)*